



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DORDOGNE



CCI Dordogne

CONTACT

Chambre de Commerce et
d'Industrie de la Dordogne

23 rue Président Wilson
24016 Périgueux Cedex
Tél. : 05 53 35 80 80
Fax : 05 53 08 01 66
www.dordogne.cci.fr

Introduction

Le débat public sur le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Poitiers et Limoges, initié le 1^{er} septembre 2006, prendra fin le 18 décembre 2006. Cet équipement destiné à apporter au Centre-Ouest un meilleur accès ferroviaire constitue à l'évidence un **formidable projet d'aménagement du territoire** qui mettra :

- # Limoges à 2 heures de Paris,
- # Brive à 3 heures de Paris,
- # Poitiers à moins de 45 minutes de Limoges,
- # Périgueux à 3 heures de Paris.

Ce projet de LGV présente pour le département de la Dordogne **une opportunité de désenclavement incontestable** compte tenu de sa situation géostratégique.

La situation géostratégique du département de la Dordogne

La Dordogne, département d'Aquitaine, est située à la croisée des axes Bordeaux-Lyon-Genève (A 89) et Paris-Limoges-Espagne (RN 21).

Outre les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne, la Dordogne est également limitrophe de trois grandes régions économiques : Poitou-Charentes, Limousin et Midi-Pyrénées.

La Dordogne, 3^e département français en termes de superficie, est l'un des passages naturels pour les personnes et les marchandises originaires d'Europe du nord-est vers la péninsule ibérique. Elle dispose d'un réseau dense et diversifié d'entreprises performantes dans de nombreux secteurs et la part de l'industrie y est la plus forte d'Aquitaine.

Actuellement, le département de la Dordogne compte près de 400 000 habitants dont environ 142 000 actifs. La communauté internationale, surtout britannique, néerlandaise et portugaise, y est largement représentée.

Les initiatives engagées en faveur du désenclavement de la Dordogne

Tout en préservant son environnement et sa tradition de bien vivre, la Dordogne a su ouvrir son territoire grâce à **quatre initiatives principales**.



DÉBAT PUBLIC

PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE POITIERS - LIMOGES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2006

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DORDOGNE

Routière et autoroutière

L'A 89 Bordeaux-Lyon positionne désormais ce département sur l'axe de passagère majeure des flux de marchandises transitant entre la péninsule ibérique et les marchés nord européens. La présence de la RN 21, en phase de renforcement sensible, et la proximité de l'A 20 permettent également une bonne desserte nord-sud.

Ferroviaire

La mise en place de TER modernes met Périgueux à 1 heure de Bordeaux. Des améliorations doivent être prévues urgemment pour qu'il en soit de même sur Limoges.

Aérienne

Au départ de l'aéroport de Bergerac, l'ouverture sur les marchés internationaux est en bonne voie, grâce à l'exploitation de liaisons régulières sur Londres, Bristol, Southampton, Birmingham, Liverpool, Nottingham, Exeter, Leeds et, bientôt, sur d'autres destinations européennes.

Numérique

La fracture numérique est en voie d'être résorbée grâce à deux initiatives majeures :

- # D'une part, **la couverture ADSL de 90 % de la population de la Dordogne**, initiée par une convention Conseil Général-France Télécom avec un dispositif ADSL renforcé sur les principales Zones d'Activité Économique du département,
- # D'autre part, l'arrivée d'une **boucle très haut débit (100 Méga)** durant l'été 2006 sur l'agglomération périgourdine.



Un désenclavement malgré tout imparfait

Malgré les améliorations significatives, l'accès des Périgourdins à Paris est très imparfait. Que l'on en juge : quatre solutions sont actuellement envisageables.

- # **Par voie aérienne** : au départ de Bordeaux-Mérignac, prévoir 4 heures en tenant compte des trajets d'accès.
- # **Par voie ferroviaire**, prévoir 4 heures au départ de la gare TGV d'Angoulême, et 4 heures 30 au départ de la gare de Périgueux via Limoges avec l'incertitude à court terme du maintien des trains directs.
- # **Par voie routière** : il est nécessaire de prévoir 5 à 6 heures par l'A 10 ou l'A 20.

Le projet de Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges, mettant Périgueux et une grande partie de la Dordogne à 3 heures de Paris, apporterait un avantage incontestable.



Les atouts complémentaires procurés à la Dordogne par ce projet de LGV

Ils sont essentiellement au nombre de cinq :

- # Permettre aux opérateurs économiques de notre département de connaître un **développement économique** plus favorable.
 - # Favoriser **la venue en Dordogne d'investisseurs extérieurs** porteurs de développement exogène en synergie avec la structure « Périgord Développement ».
 - # **Faciliter l'accès des hommes d'affaires périgourdins aux décideurs parisiens et à leurs partenaires internationaux.**
 - # Encourager et faciliter **la venue en Dordogne des partenaires décisionnaires parisiens et internationaux** des entreprises périgourdines.
 - # Insérer la Dordogne et ses acteurs dans **le réseau à grande vitesse de la façade atlantique et du sud-ouest** qui se dessine progressivement.
- La CCI de la Dordogne attire toutefois l'attention de Réseau ferré de France sur l'impérieuse nécessité :
- # D'une part, de prévoir un renforcement significatif de la ligne Périgueux-Limoges,
 - # D'autre part, de prévoir des horaires de TER en adéquation avec les départs de TGV de Limoges à destination de Paris.



Conclusion

La CCI de la Dordogne, signataire du présent cahier d'acteur, souligne qu'à aucun moment un projet ferroviaire aussi favorable pour le département de la Dordogne n'a existé.

Ce contexte exceptionnel l'incite à lancer un appel solennel à tous ceux qui souhaitent que la Dordogne bénéficie d'une connexion directe avec une LGV, mettant notre département à 3 heures de Paris dans des délais et à des coûts aussi favorables.

Elle apporte en conséquence un soutien très fort à ce projet dont l'opportunité ne se représentera pas avant longtemps.

Enfin, elle rappelle avec tout autant de force son attachement à l'amélioration du réseau régional de transports collectifs, absolument indispensable au plein succès commercial de la future ligne LGV Limoges-Poitiers en connexion directe avec Paris-Montparnasse.

Pour adresser une contribution, contactez la Commission.

Commission Particulière du Débat Public

31, place de la République - 87000 Limoges - tél : 05 55 34 86 00 - fax : 05 55 34 86 08

Site internet : www.debatpublic-lgvpoitierslimoges.org

Courriel : contact@debatpublic-lgvpoitierslimoges.org

cndp

Commission particulière
du débat public
Projet de Ligne à Grande Vitesse
Poitiers - Limoges